

**Délibération  
du Conseil de Communauté**

**Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78  
 Membres en fonction : 78  
 Membres présents : 54  
 Membres absents : 24  
 Procurations : 09

Date de convocation : 15/01/2026  
 Date de transmission : 26/01/2026  
 Date de mise en ligne : 26/01/2026

**Séance du 21 janvier 2026**

L'an deux-mille-vingt-six, le mercredi 21 du mois de janvier à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

**Présents :**

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. RUNSER Bertrand, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TRENDL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

**Absents excusés :**

Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GINDER Philippe (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme LEFEBVRE Martine, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), M. PISARONI Gabriel (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICCA Daniel, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. FERON Jules)

**Secrétaire de séance :**

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 10<sup>ème</sup> QUESTION

### Participation au projet INTERREG en partenariat avec le centre trinational pour l'environnement (TRUZ) de Weil-Am-Rhein (DELIBERATION n° 2026-010)

Le Centre trinational pour l'environnement (TRUZ), basé à Weil-Am-Rhein a contacté Saint-Louis Agglomération afin de monter un projet de coopération transfrontalière dans le domaine de la protection de l'environnement. Ce projet porté par le TRUZ et financé par des fonds européens INTERREG, associe également les partenaires Suisses par le biais de la structure TRINUM, Stiftung für Trinationalen Umweltschutz et la réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne.

Ce projet a pour but la mise en lien de tous les acteurs bénévoles présents sur le territoire en un seul réseau transfrontalier, notamment à travers un site internet dédié, d'assurer leur formation continue dans l'entretien pratique des biotopes et leur équipement en outils et matériels, pour un échange de connaissances et d'expertises.

Le projet s'inscrit dans les objectifs européens spécifiques E2 « Coopération entre citoyens » et A3 « Améliorer la protection et la préservation de la nature et la biodiversité et renforcer les trames vertes, en particulier en milieu urbain, ainsi que réduire toutes les formes de pollution » du programme européen INTERREG.

Pour Saint-Louis Agglomération, ce projet répond à l'orientation 5 du Plan Climat-Air-Energie Territorial « Affirmer l'engagement écologique du territoire ». C'est pourquoi il est proposé de rejoindre ce projet avec les partenaires français, suisses et allemands pour une durée de 3 ans.

Chaque pays peut prédéfinir des sites prioritaires pour bénéficier de ce réseau de bénévoles formés. Saint-Louis agglomération pourrait ainsi proposer les zones non classées aux abords du Parc des Carrière, de la réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne, et de la Plaine de l'Au. D'autres sites naturels pourront également être ajoutés dans un second temps.

Le document « Formulaire de demande de concours communautaire INTERREG », annexé à la présente délibération, présente en détail les modalités du projet ainsi que le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	185 000 €	Partenaires allemands : <i>TRUZ, Eimeldingen, Weil am Rhein, Lörrach, NABU Gruppe Kreis Lörrach, Landratsamt Lörrach</i>	42 000 €
Frais administratifs, de bureau et de déplacements	55 500 €	Saint-Louis Agglomération	30 000 €
Prestations de services externes	24 500 €	Partenaires suisses : <i>TRINUM, les cantons Bâle-Ville et Bâle Campagne</i>	100 000 €
Équipements (outils, matériels)	10 000 €	Fond INTERREG	118 000 €
Infrastructures et travaux	25 000 €	Association de la PCA	10 000 €
Coût global du projet sur la durée des 3 ans	300 000 €	Total	300 000 €

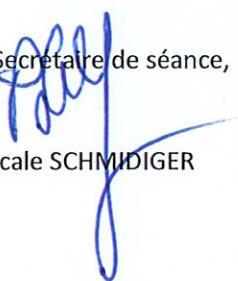
Il est ainsi proposé de rejoindre ce projet et de participer à hauteur de 10 000€ par an, sous forme d'appel de fond, pour un partenariat sur 3 ans (période 2026-2028).

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la participation de Saint-Louis Agglomération au projet INTERREG de création d'un réseau de bénévoles formés pour la protection des biotopes ;
- d'approuver l'attribution de l'appel de fond proposé, à hauteur de 10 000 € par an, sur une période de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents afférents à ce projet INTERREG.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,  
  
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 28 janvier 2026

Le Président,  
  
Jean-Marc DEICHTMANN

